
 		Plan Climat Air Energie Territorial			
Action n° A5 Développer la pratiques des mobilités douces		Référence SRADET : Objectifs 2, 3, 5, 7, 16 Règle n°16, 17, 27		Lien avec le PDU	
Axe stratégique : Sobriété énergétique					
Objectifs			Contexte		
<p>Déjà engagés : 69 communes équipées de bornes de recharge électrique ; Plan Administration Responsable ; deux pédibus scolaires</p> <p>2026 : 1 - Créer un service public de location longue durée de vélos électriques</p> <p>2 - Editer un guide des bonnes pratiques à l'usage des élus municipaux</p> <p>3 - Accompagner la création de 4 pédibus ou vélobus en lien avec le défi école énergie</p> <p>4 - Développer le réseau de bornes électriques de recharge sur les 16 communes restantes (concession SICAE-ELY et GEDIA) dont la ville de Dreux et dans les parcs d'activités communautaires de façon favoriser le covoiturage</p> <p>5 - Initier des Plans de déplacements dans les grandes entreprises ou sur un des parcs d'activité communautaire (à inclure dans la démarche EIT voir fiche A4)</p> <p>2030 Généraliser les Plans de Déplacements dans les grands parcs d'activités</p>			<p>Les déplacements internes au coeur urbain de l'agglomération se font majoritairement en voiture (76 %) ; 6 % des déplacements se font en vélo</p> <p>Deux pédibus scolaires existent sur deux communes rurales</p> <p>Le Schéma des mobilités douces adopté en 2019 prévoit 14 actions afin de développer les mobilités douces dont notamment la création d'un service public de location longue durée de vélo à assistance électrique, l'édition d'un guide de bonnes pratiques à destination des élus, le développement des pedibus et vélobus</p> <p>Le syndicat Energie Eure et Loir a déployé une centaine de bornes de recharges électriques sur ses 69 communes membres, incluses dans le territoire de l'Agglo du pays de Dreux.</p> <p>L'Agglo du Pays de Dreux a mis en place un Plan Administration Ecoresponsable en 2011</p>		
Cible			Potentiel de réduction des GES		
Communes, élus, public scolaire, habitants			Trajets domicile-école , trajets urbains à évaluer		
Pilotage de l'action			Délais		
Pour la parti vélo : Agglo du Pays de Dreux service Transports - service Climat Energie - Office de Tourisme pour le service de location ; Pour la parti bornes électriques Energie Eure et Loir et les autres concessionnaires d'électricité ; Pour la parti PDE : Chambres des Métiers et d l'Artisanat et Chambre de Commerce et de l'Industrie			Sur la période		
Partenaire : Communes, Etablissements scolaires, Gendarmerie, Sécurité Routière, réseau régional Oxygène, conférence régionale des Autorités Organisatrices des Mobilités (AOM), ADEME			<u>Lien avec les fiches A0, A3, et B6</u>		
Descriptif					
Vélobus et pédibus <p>1 - Sensibiliser les élus</p> <p>2 - S'appuyer sur le défi école énergie pour lancer l'idée d'un pédibus/vélobus et les actions de sensibilisation du service transports (fête de la mobilité)</p> <p>3 - Monter le plan de financement du service public de location longue durée de vélo électriques</p> <p>4 - Ouvrir le service de location</p>					
Bornes électriques Interpeler les concessionnaires					
Moyens					
Techniques : Pas de moyens spécifiques			Financiers : Autofinancement		
Humains : Service transport - service climat énergie - office de tourisme					
Indicateurs de suivi		Taux d'utilisation des vélo électriques en location, nombre de pédibus/vélobus créés			
Etapes de réalisation					
 Editer le guide des bonnes pratiques et le diffuser - Evaluer les pédibus existants		 Utiliser le défi école énergie comme support de lancement des pédibus vélobus dans une première commune volontaire		 Poursuivre chaque année la même approche	
Mesurer les émissions de GES évitées					